

Mention Complémentaire Aide à Domicile (MCAD)



1/E rue de Verlinghem
59130 LAMBERSART
Tél. 03 20 92 46 07

Le diplôme Mention complémentaire Aide à Domicile est classé au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles

Le titulaire de la mention complémentaire Aide à domicile exerce ses activités au sein :

- des services d'aide et de maintien à domicile :
 - ✓ domicile privé individuel d'employeurs particuliers ;
 - ✓ domicile privé individuel ou collectif par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de service ;
- domicile partagé/résidence familiale.

Il accompagne les personnes à domicile et intervient auprès des :

- adultes autonomes ou non ;
- personnes en situation de handicap en milieu ordinaire ;
- enfants de plus de 6 ans ;
- familles.

Ce professionnel contribue au **maintien de l'autonomie**, il favorise la participation active de la personne dans la réalisation des actes essentiels de la **vie quotidienne, sociale**, en fonction de ses capacités et de ses choix.

Il **participe** à la mise en œuvre du **projet de vie et du plan d'aide**, en lien avec l'**entourage et l'équipe professionnelle**. Il intègre dans ses activités l'usage de la **domotique** et de l'**outil numérique**.

Admission

L'accès à la formation est ouvert aux candidats **titulaires des diplômes et certifications suivants** :

- CAP ATMFC : Assistant technique en milieux familial et collectif
- CAP AAGA : Agent accompagnant au grand âge
- CAP PSR : Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)
- CAP AEPE : Accompagnant éducatif petite enfance
- CAP APH : Agent de propreté et d'hygiène
- CAP CSR : Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- CAPa SAPVER : CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural ;
- DE AES : Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social ;
- Titre professionnel ADVF : Assistant de vie aux familles ;
- Certification professionnelle Employé familial polyvalent ;
- BEP ASSP : Accompagnement, soins et services à la personne.

La formation

Formation d'une **durée d'un an** comprend des **enseignements professionnels et d'EPS** au lycée ainsi que **14 semaines** (360 heures) de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP ou Stage) répartis sur l'année.

Les PFMP (stages) se déroulent :

- au sein **des services d'aide et de maintien à domicile** par l'intermédiaire d'organismes prestataires ou mandataires de services ;
- dans des **structures proposant des domiciles partagés** ;
- dans des **EHPAD hors les murs*** ;
- **résidences familiales** ;
- **foyer logement, résidence service, résidence autonomie**.

Les compétences développées sont regroupées dans des blocs répartis sur 3 pôles d'activités :

Pôle 1- Promotion de l'autonomie des personnes : Réalisation de repas et accompagnement à la prise de repas, aide aux activités de la vie quotidienne, aide aux activités motrices et de loisirs, aménagement des locaux.

Pôle 2- Accompagnement des enfants de plus de 6ans : Activités après l'école, aide dans les activités de la vie quotidienne

Pôle 3- Prestations de services : Maintenance de premier niveau, entretien et vigilance à domicile, assistance administrative, assistance pour l'utilisation de l'outil informatique

Débouchés et poursuite d'études

La formation permet d'intégrer la vie active dès l'obtention du diplôme, le titulaire de la MCAD est employé dans les secteurs de l'aide et du maintien à domicile,

Possibilités de préparer/intégrer : Concours Aide-soignant, DE AES (accompagnant éducatif et social)



* L'EHPAD "hors les murs" : dispositif permettant aux personnes âgées dépendantes de bénéficier des offres et des technologies disponibles en EHPAD directement à domicile. L'objectif : permettre aux personnes de continuer à vieillir chez elles en toute sécurité, et prévenir les situations à risque